

# Les périodiques en bibliothéconomie : revues scientifiques et bulletins d'information

Marcel Lajeunesse

Volume 23, numéro 1, mars 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055292ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055292ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

## ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Lajeunesse, M. (1977). Les périodiques en bibliothéconomie : revues scientifiques et bulletins d'information. *Documentation et bibliothèques*, 23(1), 27–33. <https://doi.org/10.7202/1055292ar>

## Résumé de l'article

Peu d'études valables ont porté sur la presse périodique en bibliothéconomie. Il existe néanmoins quelques essais de typologie pour les périodiques de cette discipline et des caractéristiques reconnues qui font qu'une revue puisse être dite scientifique. À la lumière de la théorie existante sur le sujet, l'auteur examine les périodiques québécois en bibliothéconomie.

## Les périodiques en bibliothéconomie: revues scientifiques et bulletins d'information

**Marcel Lajeunesse**

École de bibliothéconomie  
Université de Montréal

*Peu d'études valables ont porté sur la presse périodique en bibliothéconomie. Il existe néanmoins quelques essais de typologie pour les périodiques de cette discipline et des caractéristiques reconnues qui font qu'une revue puisse être dite scientifique. À la lumière de la théorie existante sur le sujet, l'auteur examine les périodiques québécois en bibliothéconomie.*

*Very few worthwhile studies have been made on library science periodicals. There are, however, some essays on typology for periodicals of this type, as well as known characteristics which determine what constitutes a scientific periodical. The author examines Quebec library science periodicals in the light of existing theory on the subject.*

*Pocos estudios de importancia han sido tratados en la prensa periódica de biblioteconomía. Pero, sin embargo, existen unos ensayos de tipología para estos mismos periódicos que hacen que se pueda llamar científica una revista. Con la teoría de hoy, el autor examina los periódicos quebequeses en biblioteconomía.*

Les périodiques scientifiques et professionnels constituent une source d'information primaire. Pourtant, l'étude des périodiques n'a jamais été prioritaire dans notre discipline, et les interrogations sur l'édition et l'organisation de cette documentation ne sont qu'occasionnelles, malgré certaines affirmations voulant que l'organisation de la presse professionnelle de la bibliothéconomie et des sciences de l'information ne soit pas un modèle du genre.<sup>1</sup>

Le débat, quand il avait lieu, était le

plus souvent axé sur les aspects quantitatifs de la documentation courante. Ainsi, l'ex-directeur du *Library Journal* déplorait-il, en 1969, la prolifération des périodiques en laissant entendre que «the most constructive single thing... would be to persuade at least one in three publishers of a library periodical to cease publication»<sup>2</sup>. On peut affirmer que la même thèse sous-tendait, en filigrane, le Colloque des rédacteurs de revues de bibliothéconomie, documentation et archives, tenu à Paris en mai 1972. Un autre auteur signale, en 1971, que les bibliothécaires ont à leur disposition plus de cinq cents périodiques en bibliothéconomie et en sciences de l'information, et que les périodiques dans ce secteur deviennent de plus en plus sophistiqués, de plus en plus froids et éloignés des précoc-

1 «The shoemaker's children», *Library Journal*, vol. 93, no. 11 (1968), 2215-2217. André Chonez ajoute, en ce qui a trait aux sciences de l'information: «La documentation de la documentation n'est pas — et c'est bien dommage — un modèle d'organisation documentaire.» Voir à ce sujet son article «Quelques instruments d'information et de documentation en sciences et techniques documentaires», *Documentaliste*, vol. 10, no 1 (mars 1973), 23-31.

2. E. Moon, «The library press», *Library Journal*, vol. 94, no. 20 (1969), 4104-4109.

cupations des bibliothécaires.<sup>3</sup> Louis Shores, participant à ce débat dans l'optique du libéralisme américain, favorise pour sa part la prolifération des revues et bulletins pour éviter la censure, dépasser l'opposition de deux « establishments » — tenants du statu quo et activistes — permettre l'expression de tous les points de vue, équilibrer les études quantitatives et scientifiques par celles qui défient la sacro-sainte méthode scientifique, donner aux auteurs un plus grand choix de périodiques possibles et enfin faire valoir les idées minoritaires.<sup>4</sup> Dans une livraison subséquente du même périodique, McSheehy répond à ces affirmations généreuses en affirmant que très souvent la prolifération devient une extension de la médiocrité, et met en relief le côté confus de la pensée de Shores sur ce sujet: « Proliferation, in itself, is neither a good or bad thing. To characterize proliferation as a mean to insure intellectual freedom is another matter. »<sup>5</sup> On voit rapidement qu'un tel débat, bien qu'il permette la confrontation des opinions en présence, s'enferme dans des limites qui conduisent à un cul-de-sac.

## Essai de typologie

C'est une tâche complexe que de tenter de définir le périodique. Les définitions qu'on en donne sont ou imprécises, ou imparfaites, ou enfin confuses. Malclès en

donne une, qui nous semble satisfaisante:

« Un périodique est une publication collective, à titre légal, qui paraît à intervalles réguliers fixés à l'avance, pendant un temps non limité et dont les fascicules s'enchaînent chronologiquement les uns aux autres pour constituer en fin d'année un ou plusieurs volumes qui prennent leur rang dans une série continue. »<sup>6</sup>

Le périodique n'apparaît vraiment qu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, où il est le moyen de communication privilégié des nombreuses académies et sociétés savantes naissantes. Mais ce n'est qu'au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il dépasse le livre pour rendre compte de la recherche scientifique.<sup>7</sup> En bibliothéconomie, par contre, la plupart des périodiques actuels naissent au XX<sup>e</sup> siècle: une étude bibliométrique révélait, en 1968, que 64% des titres dans ce domaine virent le jour après 1946.<sup>8</sup> Pour les sciences de l'information, c'est dans les toutes dernières décennies qu'est née la presque totalité des périodiques.

Plusieurs auteurs ont tenté de distinguer diverses catégories de périodiques de premier degré (dits aussi primaires).<sup>9</sup> Pré-

3. C. West, « Stop! The print is killing me! » *Synergy*, no. 33 (Summer 1971), 2-5. Cette affirmation pourrait faire l'objet d'un débat. Paul Winckler, dans *Library Periodicals Directory. A Selected List of Periodicals Currently Published Throughout the World Relating to Library Work*, Brookville, N.Y., Graduate Library School of Long Island University, 1967, répertorie 311 revues et bulletins d'une certaine portée en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Pour leur part, Mary Adele Springman et Betty Martin Brown, dans *The Directory of Library Periodicals*, Philadelphia, Drexel Press, 1967, fournissent une liste exhaustive de 789 revues, bulletins et feuilles paraissant aux États-Unis seulement. Y sont inclus toutefois les bulletins des diverses bibliothèques (publiques, de collège, etc.), les bulletins de liaison des étudiants ou des diplômés des écoles de bibliothéconomie et les bulletins internes s'adressant aux bibliothécaires d'une institution.

4. Louis Shores, « A word for more press proliferation », *Reference Quarterly*, vol. 11, no. 4 (Summer 1972), 297-299.

5. Lettre de Bruce McSheehy, dans *Reference Quarterly*, vol. 12, no 3 (Spring 1973), 276-277

6. Louise-Noëlle Malclès, *Manuel de bibliographie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, P.U.F., 1969, p. 127. Pour L.-N. Malclès, les traits génériques du périodique sont: contenu établi en commun par plusieurs auteurs, périodicité fixe, durée de publication indéterminée. Pour d'autres définitions du périodique, voir D.E. Davidson, *The Periodicals Collection*, London, London House S. Maxwell, 1969, p. 37, et Bernard Houghton, *Scientific Periodicals: Their Historical Development, Characteristics and Control*, London, Clive Bingley, 1975, p. 6.

7. Pierre J. Vinken, « Developments in scientific documentation in the long term », *Journal of the American Society for Information Science*, vol. 25, no. 2 (March-April 1974), 109.

8. Voir à ce sujet Herbert Coblans, « The literature of librarianship and documentation; the periodicals and their bibliographic control », *Journal of Documentation*, vol. 28, no. 1 (March 1972), 57.

9. Par revues primaires, on entend généralement les revues qui rendent compte d'une information originale, et par revues secondaires, les revues d'indexage (*Library Literature*) et d'analyse (*LISA: Library and Information Science Abstracts; ISA: Information Science Abstracts; Informatics; Bulletin signalétique, section 101: Science de l'information, documentation*).

cieuses, ces classifications n'en comportent pas moins une certaine part d'arbitraire et de simplification. Le directeur du *Journal of Documentation*, Herbert Coblans, regroupe les périodiques de notre discipline en trois catégories: internationaux, généraux, spécialisés.<sup>10</sup> Coblans accepte l'explication de Dudley en ce qui a trait aux exigences d'un périodique international.<sup>11</sup> Plusieurs périodiques ont une réputation et une diffusion internationales, comme *Library Quarterly* et *Library Trends* aux États-Unis et le *Journal of Documentation* en Grande-Bretagne, sans être pour autant des revues d'inspiration internationale. Encore faut-il que les périodiques dits internationaux possèdent un comité de rédaction ou un comité de conseils représentant plusieurs pays. Ces périodiques peuvent publier des articles en plusieurs langues, mais ce seul fait ne place pas un périodique dans cette catégorie. *International Library Review*, *Libri* et *Information Processing & Management* sont des exemples de périodiques internationaux. Le deuxième critère d'internationalisme dépend de la structure et du statut de l'organisme qui publie le périodique. Il peut s'agir d'une organisation internationale, telle l'Unesco (*Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*), ou d'une organisation non gouvernementale, comme la FID et la FIAB (*IFLA Journal*). Coblans classe la très grande majorité des périodiques de notre secteur sous la rubrique «périodiques généraux», avec une orientation principalement nationale. Ces périodiques généraux se subdivisent en plusieurs sous-catégories: 1. intérêt général (bibliothéconomie, sciences de l'information, gestion des documents); 2. organes professionnels ou officiels; 3. bulletins de nouvelles ou d'informations; 4. services administratifs et techniques; 5. recherche et développement; 6. éducation et formation. Quant aux périodiques dits spécialisés, ils sont universels dans les limites d'un intérêt principal et précis; ils regroupent les périodiques des bibliothèques spécialisées et de technologies spécialisées (reprographie, méca-

nisation, automatiser). Il va sans dire que ces derniers périodiques sont peu nombreux, soit moins de 10% de l'ensemble des périodiques.<sup>12</sup>

Un professeur britannique de bibliothéconomie, Bernard Houghton, dans un excellent volume, d'ailleurs récent, sur les périodiques, tente un essai de différenciation des divers périodiques publiés dans le domaine scientifique.<sup>13</sup> Il les divise en trois groupes selon leur origine de publication d'abord, et ensuite selon leur fonction à l'intérieur de chaque groupe. Nous retrouvons en premier lieu les revues de sociétés savantes et d'institutions professionnelles; ces revues peuvent être primaires (articles originaux), de communication (projet de recherche, recherche en cours), d'intérêt général (lien entre l'institution et ses membres) et enfin bibliographiques (comptes rendus). Le deuxième groupe comprend les revues publiées par une société commerciale, telles les maisons H.W. Wilson et R.R. Bowker, dans notre discipline; ces revues peuvent être primaires (articles scientifiques originaux), techniques et commerciales (articles primaires repris en une forme digestible pour les praticiens et les administrateurs), à diffusion contrôlée (contenu faible, promotion de nouveaux produits et d'innovations technologiques). Le troisième groupe réunit les revues d'entreprise (houses journals). Ces publications peuvent être de prestige (promotion de l'image d'une entreprise ou d'une compagnie), sources d'information technique non négligeable, et enfin de caractère strictement interne (visant à créer un sens de la communauté à l'intérieur de l'institution). Nous pouvons affirmer que les bulletins d'information des associations, des grandes bibliothèques et des bibliothèques nationales se retrouvent, *mutatis mutandis*, sous ces sous-groupes, *Cornell Library Journal*, *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, et *Nouvelles hebdomadaires* (BNQ) illustrant chacun d'eux.

10. Herbert Coblans, «The literature of librarianship and documentation...», 58.

11. Pour une explication détaillée, voir Edward Dudley, «Our international journals», *Journal of Librarianship*, vol. 2, no. 3 (July 1970), 205-210.

12. Pour le détail de cette catégorisation par groupe fonctionnel faite en 1971 avec la mise à jour de la liste de la FID, voir Coblans, «The literature...», 60.

13. Bernard Houghton, *Scientific Periodicals; their Historical Development, Characteristics and Control*, London, Clive Bingley, 1975, p. 32-41.

Un chercheur en sciences médicales aux Pays-Bas, Vinken, divise les périodiques primaires en trois catégories: les revues scientifiques générales, les revues générales d'une discipline, et les revues scientifiques spécialisées.<sup>14</sup> Bien que l'auteur ne s'étende pas sur la catégorisation qu'il établit, on peut prétendre qu'il classe dans les revues scientifiques générales les revues de recherche consacrées à tous les domaines d'une science ou d'une discipline, tels le *Library Quarterly* et le *Journal of the American Society for Information Science*. Une revue générale d'une discipline ferait un emploi moins généralisé et moins sophistiqué de la méthode scientifique et toucherait davantage la pratique dans une discipline professionnelle: le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques* et *Canadian Library Journal* seraient des exemples de ce type. Quant aux revues scientifiques spécialisées, elles rejoindraient à peu près la catégorie établie par Coblans, s'attachant à traiter les domaines spécialisés d'une discipline et les technologies spécialisées. En ce sens, le *Journal of Library Automation* et *Microform Review* seraient des revues scientifiques spécialisées en bibliothéconomie.

On peut se demander où nos deux revues québécoises de bibliothéconomie, *Documentation et bibliothèques* et *Argus*, se situent dans ces trois typologies différentes. *Documentation et bibliothèques* est, à notre avis, une revue d'intérêt général (bibliothéconomie, sciences de l'information, gestion des documents), tandis qu'*Argus* est un organe de presse professionnel ou officiel. Confrontées à la typologie de Houghton, bâtie pour les sciences pures et appliquées, *Documentation et bibliothèques* et *Argus* feraient partie de la première catégorie «revues de société savantes et d'institutions professionnelles», en y apportant de fortes réserves, évidemment, en ce qui a trait au terme société savante. *Documentation et bibliothèques* se situerait plutôt dans la sous-catégorie «revues primaires», tandis qu'*Argus* serait plus à l'aise parmi les revues d'intérêt général qui privilégient le lien entre l'institution et ses membres. En regard du classement de Vinken, et *Documentation et bibliothèques*

et *Argus* sont des revues générales de la discipline bibliothéconomique, mais à des degrés divers; *Documentation et bibliothèques* entretiendrait quelque ambition à l'appellation «revue scientifique générale», sans l'atteindre véritablement encore.

### Revue professionnelle, revue scientifique et bulletin

Il nous semble bien hasardeux, dans une discipline professionnelle comme la bibliothéconomie, de faire une distinction très nette entre une revue scientifique et une revue professionnelle. En un sens, toutes les revues peuvent être dites professionnelles, car elles ne peuvent être totalement ou principalement spéculatives. Nous retrouvons ici la dualité théorie-pratique. Il ne suffit pas d'affirmer qu'une revue accorde une grande importance à la méthode scientifique pour qu'elle soit une revue scientifique.

Un certain nombre d'exigences s'imposent à une revue qui prétend à l'appellation de revue scientifique. Nous essaierons de formuler celles qui nous semblent essentielles.

1. *Comité de rédaction et de lecture.* Un comité de rédaction, doté de larges pouvoirs, est nécessaire à la vie et au fonctionnement d'une revue (planification des numéros, sélection des auteurs, évaluation des manuscrits reçus, orientation de la revue). Le comité de rédaction tient lieu, la plupart du temps, de comité de lecture, bien que, dans les revues de qualité, il mise également sur un réseau d'experts auxquels on soumet un article pour évaluation: «Most research journals have a system of refereeing, under which submitted articles are sent to an authority on the subject for appraisal and critical comment.»<sup>15</sup> Il ne faut pourtant pas sous-

15. J. Geoffrey Gregory, «A supremely prestigious journal», *Scholarly Publishing*, vol. 5 (Avril 1974), 258. Voir aussi «Rencontre de rédacteurs en chef de revues professionnelles au Royaume-Uni», *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, vol. 27, no 6 (novembre-décembre 1973), 395. Pour un complément d'information au sujet des revues de sciences pures et appliquées, voir Stephen Juhasz et al, «Acceptance and rejection of manuscripts», *Institute of Electrical and Electronics Engineers Transactions on Professional Communications*, vol. PC-18, no. 3 (Septembre 1975), 177-184

14. Pierre J. Vinken, «Developments in scientific documentation...», 112.

estimer la fonction du directeur qui est de contrôler la qualité de la revue qu'il dirige. Cette tâche est exigeante:

«The editor of a scientific journal is in a position of some power, considerable prestige, and great responsibility — but as an editor, he is usually an amateur. His primary activity is in scientific research or clinical practise, coupled with teaching, administrative, and consulting duties. His editorship constitutes only an incidental, short-term part of his activities, for he is usually elected or appointed for a term of only three or five years.»<sup>16</sup>

2. *Traitement en profondeur d'un sujet.* Une revue scientifique doit contenir des articles originaux, solides, documentés et critiques. La science étant cumulative par essence, les revues scientifiques sont des pourvoyeuses de connaissances nouvelles; elles doivent enrichir le patrimoine bibliographique. C'est vraiment cette caractéristique qui identifie essentiellement une revue scientifique et distingue celle-ci du bulletin d'information, de liaison ou de promotion.
3. *Politique de rédaction claire et uniforme de la présentation.* Le Colloque des rédacteurs de revues de bibliéconomie, documentation et archives de 1972 avait souligné que le rédacteur en chef et le comité de rédaction devraient se donner «des directives précises quant à la portée et à l'objectif de tout périodique» et qu'ainsi le rédacteur en chef pourrait «exiger de meilleures normes de qualité et de pertinence et éviter en partie la grande dispersion des articles qui complique tout le dépistage de l'information»<sup>17</sup>. Il faut noter que trop souvent la politique de rédaction est encore formulée en fonction d'un abonné mythique qui achète la revue pour son usage personnel et la lit d'une couverture à l'autre, «whereas far more typical today is the scientist

who scans, by some manual or computerized method, the title or abstracts of articles in a large number of journals and selects, from various journals, only what seems pertinent to his work»<sup>18</sup>. Enfin un directeur d'une revue scientifique néozélandaise exprime en terme d'idéal à poursuivre les finalités d'une excellente politique:

«A highly prestigious policy then might be to encourage intelligent debate rather than pedestrian conformity, to poster a multi-specialist image, to suggest dual publication for massive factual papers, to submit papers to overseas referees of high standing, and to publish what appears to be soundly based deductions regardless of criticisms from adherents of orthodoxy.»<sup>19</sup>

En somme, qualité et intégrité.

4. *Part accordée aux notes bibliographiques et aux comptes rendus.* Les comptes rendus sont défavorisés par rapport aux articles de fond. On a tendance à voir dans les comptes rendus un travail de second ordre. Le comité américain Weinsberg leur accorde un paragraphe des plus significatifs:

«La rédaction de comptes rendus bibliographiques est un travail digne des esprits les plus pénétrants; le critique doit être capable de refondre et d'éclairer, par une analyse et une synthèse objectives, de vastes ensembles de résultats. La relation entre le critique et les fragments de connaissances existants, mais très dispersés, ressemble à celle qui s'établit entre le théoricien et les éléments d'information expérimentale qu'il peut obtenir. Pour marquer l'importance croissante du critique scientifique en même temps que la difficulté croissante de sa tâche, les sociétés scientifiques et techniques doivent honorer son travail par une rémunération convenable et par la considération qui a été jusqu'ici ré-

16. F. Peter Woodford, «Training professional editors for scientific journals», *Scholarly Publishing*, vol. 2 (October 1970), 41.

17. Marcel Lajeunesse, «Colloque des rédacteurs de revues de bibliéconomie, documentation et archives, Unesco, Paris, 16-18 mai 1972», *Bulletin de l'ACBLF*, vol. 18, no 3 (septembre 1972), 210.

18. F. Peter Woodford, «Training professional editors...», 44.

19. J. Geoffrey Gregory, «A supremely prestigious journal», 260.

servée au chercheur et à l'inventeur. Les auteurs à qui l'on demande d'écrire un compte rendu bibliographique ou de faire un article de mise au point sur un sujet doivent être choisis par les associations scientifiques avec la même attention que les bénéficiaires de distinctions ou d'emplois dans le personnel d'une université.»<sup>20</sup>

5. *Résumés analytiques, multilingues de préférence.* Après avoir affirmé que le titre d'un article technique devrait être l'un des moyens les plus simples et les plus efficaces pour annoncer et retrouver cet article, le Rapport Weinsberg écrit que «tout article devrait être accompagné par un résumé d'auteur»<sup>21</sup>. Le Colloque de Paris avait fait siennes ces recommandations en faisant du résumé analytique une priorité à court terme<sup>22</sup> et avait souhaité que ce résumé analytique soit traduit dans les langues de grande communication. La tâche des services d'analyse et d'indexage, dans les revues secondaires, en serait beaucoup simplifiée.

Somme toute, la principale fonction d'une revue scientifique est l'avancement d'une discipline. Les Britanniques ont confronté les deux périodiques de la Library Association, le *Library Association Record* et le *Journal of Librarianship*. Ce dernier périodique «may to some extent shoulder the burden of reviewing the more scholarly professional literature»<sup>23</sup>. Il s'attache davantage au développement de la discipline bibliothéconomique. Par contre, le rôle d'une revue ou bulletin d'information (*Library Association Record*) est d'assurer les membres d'une association que leur propre association est bien vivante. Cela veut dire

«a journal paying much more attention to news and comments on news, much more attention not only to librarianship, but to the doings of librarians»<sup>24</sup>. Diffuser de l'information sur les événements et assurer le lien entre une association et ses membres caractériseraient, à notre avis, une revue ou bulletin d'information.

À ses débuts, *Documentation et bibliothèques* se définissait par rapport aux *Nouvelles de l'ACBLF* et se prétendait «moins le véhicule des prises de position de l'Association qu'une publication qui veut refléter les problèmes du milieu et les divers courants d'idées qui circulent parmi les membres»<sup>25</sup>. En mars 1975, le directeur de *Documentation et bibliothèques*, expliquant les changements de la revue depuis 1973, affirmait que ce changement de nom «était, surtout, pour le comité de rédaction, l'occasion d'obtenir l'autonomie nécessaire à la mise sur pied d'une revue québécoise et scientifique de bibliothéconomie qui ne refléterait pas nécessairement les tiraillements quotidiens des membres de l'Association, les *Nouvelles de l'ASTED* constituant le moyen de diffusion approprié»<sup>26</sup>. En novembre 1975, le comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques* définissait ainsi sa première fonction: l'établissement de la politique de rédaction de la revue et de ses modes de fonctionnement interne.

Dans la première livraison d'*Argus*, bulletin de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, le comité de rédaction, dans une note fort pessimiste, justifiait la parution de cette publication par «l'adoption par notre corporation d'une coutume honorable qui accompagne l'existence de tout groupement prestigieux et bien né» et souhaitait que ce bulletin «devienne le porte-parole d'un monde en

20. États-Unis. Comité consultatif scientifique de la Présidence des États-Unis. *Science, gouvernement et information. Des responsabilités de la Communauté-technique et du Gouvernement dans la transmission de l'information*, dans *La traduction automatique*, vol. 4, no 4 (décembre 1963), 107-108.

21. *Ibid.*, 106.

22. Marcel Lajeunesse, «Colloque des rédacteurs...», 211.

23. Edward Dudley and Roger Walter, «Limits and renewals: editors talking», *Library Association Record*, vol. 77, no. 11 (November 1975), 259.

24. *Ibid.*, 257. À notre avis, le *Library Association Record* est un organe de presse qui surclasse — et de loin — ses pendants, *American Libraries*, le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, et l'ancien *Bulletin de l'ACBLF*.

25. «Mot de la Rédaction», *Documentation et bibliothèques*, vol. 19, no 1 (mars 1973), 2.

26. Hubert Perron, «Mot de la Rédaction», *Documentation et bibliothèques*, vol. 21, no 1 (mars 1975), 2.

veilleuse»<sup>27</sup>. À la fin de 1975, une nouvelle équipe de rédaction souhaitait que leur périodique «devienne une tribune où le bibliothécaire québécois, tant francophone qu'anglophone, pourra exprimer ses idées sur la profession qu'il exerce» et diffuse «une information susceptible d'atteindre tous les bibliothécaires»<sup>28</sup>. Affirmant «que l'existence d'*Argus* est intimement liée à la vie de la Corporation», la rédaction écrivait qu'il «est impérieux de conférer à *Argus* un caractère hautement professionnel sans qu'il devienne pour autant une revue «savante ou scientifique»<sup>29</sup>.

Quoi qu'il en soit de ces énoncés et de ces assertions, la réalité semble être la suivante: *Documentation et bibliothèques* est une revue apparentée aux revues scientifiques, qui souhaiterait, en tout cas, le devenir. *Argus* est davantage l'organe de la Corporation, œuvrant à la promotion du statut professionnel de ses membres. Elle est la revue d'information de la Corporation. Quant aux *Nouvelles de l'ASTED*, elles sont à l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation ce qu'*Argus-Journal* est à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec: un bulletin d'information.

## Conclusion

Nous avons tenté de relever un certain nombre de traits qui caractérisent la documentation courante et de les appliquer aux principaux périodiques québécois de bibliothéconomie pour en définir la physiologie. La revue de recherche, véhicule normal de l'étude empirique et de l'innovation technologique, de même que le bulletin d'information, agent de liaison, de changement, de prise de conscience professionnelle et même de formation, peuvent être définis assez facilement. Mais nombreux sont les périodiques professionnels situés dans un imprécis entre-deux. C'est le cas de *Documentation et bibliothèques*, revue quasi-scientifique, et, à un niveau différent, d'*Argus*, revue d'information. Il peut appa-

raître que ces distinctions sont quelque peu arbitraires. Sans doute, l'important pour chaque périodique est de bien définir ses objectifs.

De plus, revue scientifique ou bulletin d'information, un périodique établi n'est pas un phénomène statique et isolé; il est un pourvoyeur actif d'information pour la communauté scientifique et professionnelle. Pourtant, avec la multiplication des revues, cette communauté doit, de plus en plus, se limiter à des revues essentielles (core journals). Mais il s'agit là d'un autre problème.

27. «Pourquoi un bulletin». *Argus*, vol. 1, no 1 (1971), 3.

28. «Éditorial», *Argus*, vol. 4, no 6, (novembre-décembre 1975), 110.

29. *Ibid.*